



## OPERATION LFHF 10 BALLONS PAR CLUB



Soucieuse d'apporter une aide matérielle à tous les clubs du D.O.F., la Ligue de Football des Hauts de France a décidé d'offrir dix ballons de compétitions à tous les clubs en herbe et cinq ballons de compétitions à tous les clubs Futsal de niveau Ligue. (les clubs Futsal de niveau District bénéficieront d'une dotation spécifique ultérieurement).

A cet effet, une manifestation de remise de ces ballons sera organisée **le Samedi 16 Septembre 2017 au siège du District de 09H00 à 17H00 délai de rigueur** (aucune remise ne sera effectuée après 17H00).

La remise de ces ballons ne pourra se faire qu'à une personne licenciée au club sur présentation obligatoire de sa licence. **(Rappel : Etant passés à la dématérialisation des licences munissez-vous de votre smartphone avec l'application Foot Compagnon ou du listing des licenciés tiré sur Footclubs)** ou à un mandataire d'un autre club **sur présentation d'un pouvoir rédigé sur papier à entête ou authentifié par le cachet du club et signé du Président.** Aucune remise ne sera effectuée si la condition indiquée ci-dessus n'est pas remplie, les ballons non retirés ce jour-là resteront la propriété du D.O.F.

Les membres du Comité Directeur du D.O.F. seront heureux de vous accueillir ce jour-là et de prendre avec vous le verre de l'amitié autour d'un petit buffet.

## JOURNEE D'ACCUEIL U10 – U11 - DU SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2017

**Veillez noter que la journée d'accueil U10 – U11 du Samedi 16 Septembre 2017 prévue à CHOISY AU BAC est ANNULEE (problèmes de terrain suite aux intempéries).**

## DISCIPLINE

Suite aux nouvelles dispositions adoptées lors de l'Assemblée Générale de la FFF le 17 Mars 2017, Nous vous rappelons les modalités concernant les notifications disciplinaires applicables dès cette saison.

Nous invitons donc tous les clubs à consulter régulièrement l'application Footclubs.

Les sanctions disciplinaires sont consultables dès le lendemain après-midi qui suit la réunion :

- sur l'espace « Mon Compte FFF » pour l'intéressé
- jusqu'à six matches par publication sur Footclubs
- pour toutes les autres notifications par mail aux clubs

## PLATEAUX DECOUVERTE - EVOLUTION

Afin de permettre le bon déroulement des rencontres U18 du Samedi après-midi, veuillez noter que les plateaux DECOUVERTE – EVOLUTION pour la phase d'Automne du Samedi auront lieu à 13 H 45 (au lieu de 14H15).

### AGENDA PROCHAINES REUNIONS DES COMMISSIONS DU DISTRICT

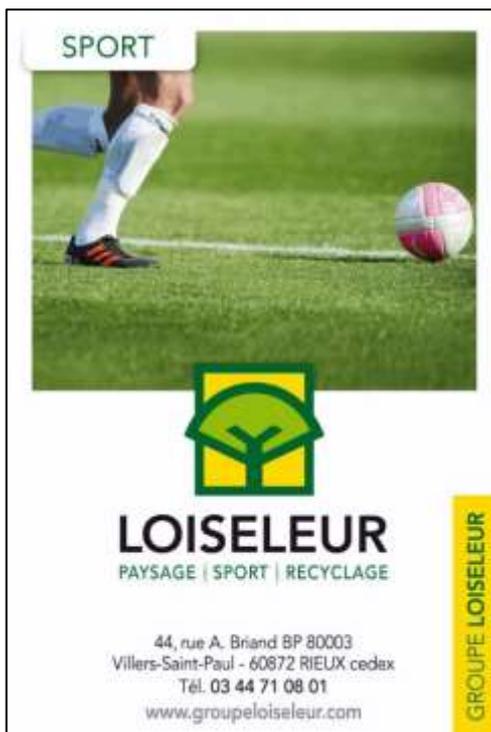
Mardi 19 Septembre 2017 à 18 H 00 : Comité Directeur

Jeudi 21 Septembre 2017 à 17 H 30 : Commission de Discipline

## LA VIE DES CLUBS

L'AS BEAULIEU recherche des dirigeants et joueurs dans les catégories U9, U11, U13, U15 et Seniors.

Pour tout renseignement contacter le Président M. Aurélien MARIÉ au 06.29.43.31.67



SPORT



**LOISELEUR**  
PAYSAGE | SPORT | RECYCLAGE

44, rue A. Briand BP 80003  
Villers-Saint-Paul - 60872 RIEUX cedex  
Tél. 03 44 71 08 01  
www.groupeoiseleur.com

GROUPE LOISELEUR

ALUMINIUM



**VERANDA  
RIDEAU**

Ensemble, donnons vie à vos espaces



verandanet  
VERANDANET  
ROUTE DE NEUILLY SOUS CLERMONT

60290 RANTIGNY  
Tél. 03 44 22 67 25  
Fax. 03 44 25 66 21  
Email : contact@verandanet.fr  
sav : 06 81 82 26 19

## STAGE FORMATION JEUNE ARBITRE

Le District Oise de Football propose un stage de formation pour devenir arbitre pendant les vacances de la Toussaint. Cette formation pratique, destinée aux jeunes licenciés de moins de 18 ans, se déroulera sous la forme d'un stage de 3 jours en internat à Ribécourt du 23 au 25 octobre 2017.



### Avantages de cette formation :

- Formation pratique avec travail par atelier sur : la technique d'arbitrage, la collaboration avec les arbitres assistants, la préparation athlétique, l'application de l'avantage, l'application des lois du jeu, la détection du hors-jeu et le contrôle de la gestion disciplinaire.
- Mise en situation avec l'arbitrage de rencontre des sélections du District Oise de Football.
- Analyse vidéo de diverses situations de jeu.
- Etude des lois du jeu avec examen théorique.

Si vous êtes intéressé vous trouverez dans la rubrique « arbitrage » du site internet du District Oise de Football, un dossier d'inscription spécifique pour ce stage.

**Attention : le nombre de place étant limité, les dossiers seront retenus par ordre d'arrivée des dossiers complets. Date limite d'inscription le lundi 09 octobre 2017.**

***Pour plus d'informations vous pouvez joindre M. Nicolas Allart, responsable de la formation des arbitres du DOF au 06.15.07.37.49***

### **FORFAITS GENERAUX**

Veillez noter que les équipes suivantes ont déclaré forfait général pour la saison 2017/2018 :

- ESP NOYONNAIS Seniors D4 groupe C
- SCC SERIFONTAINE U18 D3 groupe A
- US ESCHES FOSSEUSE U18 D3 GROUPE E
- US ESTREES ST DENIS U18 D3 groupe H
- CSM LE MESNIL EN THELLE Féminines à 7
- AS VERNEUIL « C » St Lucien groupe C
- HERMES BAC U15 D3 groupe J
- CS CHAUMONT « D » U13 groupe C niveau 2 - 1<sup>ère</sup> phase
- AS MAREUIL S/OURCQ U13 groupe J niveau 2 - 1<sup>ère</sup> phase
- US BONNEUIL EN VALOIS U13 groupe K niveau 2 - 1<sup>ère</sup> phase
- AS BEAULIEU U13 groupe M niveau 2 - 1<sup>ère</sup> phase
- US PIERREFONDS U13 groupe N niveau 2 - 1<sup>ère</sup> phase
- AS MAREUIL S/OURCQ U11 groupe E niveau 2 - 1<sup>ère</sup> phase
- AS ST REMY EN L'EAU U11 groupe H niveau 2 - 1<sup>ère</sup> phase
- AS FEUQUIERES U11 groupe N niveau 1 - 1<sup>ère</sup> phase
- GRANDVILLIERS AC « B » U11 groupe N niveau 2 - 1<sup>ère</sup> phase

**PORTES  
OUVERTES**

**DU JEUDI 14 AU LUNDI 18 SEPTEMBRE\***  
OUVERT DIMANCHE 17 SEPTEMBRE\*

Dans les concessions du groupe GUEUDET,  
**LA FRENCH TOUCH A RENDEZ-VOUS AVEC LA TECHNOLOGIE.**

> OFFRES EXCEPTIONNELLES sur de nombreux véhicules de la gamme Renault.

Jusqu'à **REPRISE ARGUS +  
5500€**

**A GAGNER:  
8 Renault  
TWINGO  
LIMITED\***

**POUR L'OCCASION, BÉNÉFICIEZ DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES  
SUR UN GRAND CHOIX DE VÉHICULES RÉVISÉS ET GARANTIS**

## PROCES - VERBAUX

### COMMISSION DE DISCIPLINE

Avant de signer la FMI ou la feuille de match papier, vérifiez l'identité des joueurs sanctionnés au cours de la rencontre. Une intervention immédiate auprès de l'arbitre permettra de rectifier une erreur éventuelle et évitera tout malentendu et des sanctions erronées.

Il est rappelé qu'en cas de litiges, la Commission s'en tiendra aux faits exposés sur la FMI ou feuille de match papier **QUI EST LE DOCUMENT OFFICIEL** ainsi qu'au rapport de l'arbitre de la rencontre.

Suite aux nouvelles dispositions adoptées lors de l'Assemblée Générale de la FFF le 17 Mars 2017, Nous vous rappelons les modalités concernant les notifications disciplinaires applicables dès cette saison. Nous invitons donc tous les clubs à consulter régulièrement l'application Footclubs.

Les sanctions disciplinaires sont consultables dès le lendemain après-midi qui suit la réunion :

- sur l'espace « Mon Compte FFF » pour l'intéressé
- jusqu'à six matches par publication sur Footclubs
- pour toutes les autres notifications par mail aux clubs

**ATTENTION : LES SUSPENSIONS AUTOMATIQUES SONT COMPRIS DANS LES SANCTIONS FERMES INFLIGÉES PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE.** Tout joueur exclu lors d'un match de compétition officielle est automatiquement suspendu pour le match de compétition officielle suivant.

**Il est rappelé à tous les arbitres officiels ou bénévoles qu'ils doivent retourner impérativement leurs rapports au secrétariat du district par mail à l'adresse [discipline@oise.fff.fr](mailto:discipline@oise.fff.fr) dès le lendemain de la rencontre.**

## COMMISSION SPORTIVE

Réunion restreinte du MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2017

Présidente : Nathalie DEPAUW

Présents : Xavier BACON, Eric POQUERUSSE

**Rappel : Les décisions de la Commission Sportive concernant les matches de championnat sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours et concernant les matches de coupe dans un délai de 48 heures.**

### **US CIRES LES MELLO « B » - US MARGNY « B » - Coupe Chivot du 10/09/2017.**

#### **Réclamation d'avant match de l'US MARGNY concernant la participation de joueurs venant d'équipe supérieure.**

La Commission prend connaissance de la réclamation confirmée par courrier électronique pour la dire recevable en la forme.

Jugeant sur le fond,

Considérant qu'après vérification de la dernière FMI de l'équipe Seniors « A » de l'US CIRES LES MELLO, la Commission constate qu'aucun joueur entrant dans la composition de celle-ci n'a participé à la rencontre précitée,

Dit qu'il n'y a pas d'infraction aux dispositions réglementaires,

Par ces motifs,

La Commission décide de rejeter la réclamation pour homologuer, les délais d'appel écoulés, le résultat acquis sur le terrain, US CIRES LES MELLO « B » - US MARGNY « B » : 1 à 0.

Droits de réclamation confisqués.

### **USC PORTUGAIS BEAUVAIS « B » – GRANDVILLIERS AC « B » – Coupe Chivot du 10/09/2017.**

#### **Réclamation d'après match de GRANDVILLIERS AC concernant la participation de joueurs venant d'équipe supérieure.**

La Commission prend connaissance de la réclamation pour la dire recevable en la forme et sur le fond au sens de l'article 187 des RG de la FFF.

Considérant que la réclamation d'après match a été communiquée à l'USC PORTUGAIS de BEAUVAIS qui n'a fait part d'aucune remarque,

Considérant qu'après vérification de la dernière FMI de l'équipe Seniors « A » de l'USC PORTUGAIS, la Commission constate qu'aucun joueur entrant dans la composition de celle-ci n'a participé à la rencontre précitée,

Dit qu'il n'y a pas d'infraction aux dispositions réglementaires,

Par ces motifs,

La Commission décide de rejeter la réclamation pour homologuer, les délais d'appel écoulés, le résultat acquis sur le terrain : USC PORTUGAIS BEAUVAIS « B » - GRANDVILLIERS AC « B » : 3 à 2.

Droits de réclamation confisqués.

### **US FROISSY « C » - FC CARLEPONT « B » - Challenge Patoux du 10/09/2017.**

#### **Match non joué.**

Après examen des pièces au dossier,

Aux vues des circonstances qui ont empêché le FC CARLEPONT de se déplacer à FROISSY,

La Commission décide de donner, les délais d'appel écoulés, match à jouer à une date à déterminer par le district.

**Prochaine réunion sur convocation.**

**La Présidente, Nathalie DEPAUW**



LAMORLAYE FUTSAL CLUB ET LA VILLE DE LAMORLAYE  
PRÉSENTENT

# Cryo+ C.V.P.

TOURNOI DE FUTSAL CARITATIF

AU GYMNASÉ DE LA THÈVE  
69 RUE DES MARAIS  
60260 LAMORLAYE (PARKING DISPONIBLE)

**23**  
SEPTEMBRE  
**2017**  
14H À 18H

**ENTRÉE:**  
À PARTIR DE  
**30CTS**

Lamorlaye Futsal Club se mobilise pour l'association S.O.S Enfants  
30 centimes suffisent pour offrir un repas aux élèves de l'école Saint Alphonse au cœur  
du bidonville de « Cité Soleil » à Haïti. Ce repas est souvent le seul repas de la journée pour ces enfants.



DECATHLON



AMICALE DES ARBITRES DE FOOTBALL  
DU DISTRICT DE L'OISE



Affiliée à l'Union Nationale des Arbitres de Football

Beauvais le 05 septembre 2017

**Objet : Soirée privée « UNAFLETTE ».**

Cher(e) collègue, le bureau de l'amicale des arbitres de l'Oise a le plaisir de vous annoncer qu'une soirée festive est organisée le :

**Vendredi 03 novembre 2017  
à la salle polyvalente  
Avenue Charles DOTTIN  
à ESTREES ST DENIS.**

Accueil à partir de 20h00.  
Un premier apéritif vous sera offert par l'amicale.  
Un bar sera à votre disposition.  
DJ & Animations.  
Attention : le nombre de participants est limité à 200.  
**Seules les inscriptions avec le règlement seront enregistrées.**

Merci de confirmer votre participation avant le **20 octobre 2017**  
à l'adresse suivante :

**Pierre BOUREZ  
8 Place du 8 mai 1945  
60160 THIVERNY**

Je vous prie de croire, cher(e) collègue, à l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.



**SOIREE « UNAFLETTE » DU 03 NOVEMBRE À ESTREES ST DENIS**

Nom : ..... Prénom : .....

Nombre d'adultes : .... soit un règlement de .... x 17€ = .....€

Nombre d'enfants jusqu'à 15 ans : .... soit un règlement de .... x 10€ = .....€

Nombre d'enfants de moins de 6 ans : .... - Gratuit

Dont .... repas halal.

Signature :